

Paris 18 novembre

Le bien commun, ADN des agences d'urbanisme

La 35ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est tenue à Paris, au Centquatre, les 17 et 18 novembre sur le thème du « bien commun territorial » accueillant plus de 600 personnes.

Après une première journée d'ateliers et visites, la FNAU a accueilli le 18 novembre Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Silvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.

Patrick Kanner invite les agences à s'investir dans la nouvelle politique de la ville sur trois axes : la prospective et le projet, l'observation et l'éducation populaire.

Sylvia Pinel, quant à elle, rappelle que les agences d'urbanisme constituent un socle d'ingénierie indispensable et propose de renouveler les cadres de partenariat entre les agences, les élus locaux et l'État. Elle réaffirme le rôle essentiel des agences d'urbanisme en tant que relais locaux des politiques du gouvernement et salue le rôle d'observation des agences d'urbanisme qui permet à l'État de disposer de données fiables et précises pour ajuster ses politiques.

Sylvia Pinel et Jean Rottner, président de la FNAU, ont signé un protocole de coopération pour les années 2014-2020 qui réaffirme l'engagement de l'État dans les agences d'urbanisme, notamment pour la mise en œuvre de la loi ALUR via les PLUi et SCoT, les politiques de l'habitat et l'observation territoriale.

Organisés en table ronde qui ont rassemblé élus et experts, les échanges de la journée ont dessiné les « biens communs territoriaux » comme une diversité de ressources telles que l'espace public, l'énergie, le numérique avec l'enjeu de nouveaux modèles économiques...et défini le « bien commun » comme un processus d'action qui passe par la coproduction avec les citoyens ou entre les intercommunalités et les régions, appelant ainsi à de nouvelles gouvernances. La constitution d'un « capital immatériel commun », est sans doute le premier bien commun d'un territoire, portant sa capacité à faire société et son aptitude au changement.

En conclusion, pour Jean Rottner, le bien commun est un mode d'action qui est dans l'ADN des agences d'urbanisme. Il se retrouve notamment dans la coproduction des projets à toutes les échelles depuis le quartier jusqu'aux grands territoires. Les agences d'urbanisme ont été au cœur des différentes étapes de la décentralisation et elles doivent prendre aujourd'hui toute leur place dans la métamorphose territoriale en cours au côté des collectivités et de l'État.

Contact Presse : Camille Ayme
Marie d'Oince Consultant
01 56 64 00 44 - 06 67 40 91 89